



Ville de  
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES  
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

en exercice 19  
présents 15  
votants 18

Le lundi 22 avril 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2024

### DELIBERATION

N° 94/2024

**PRÉSENTS :** Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, Colette BENOUAHAB, André IPERT, Danielle GASTALDI.

### OBJET :

Demande de subvention  
au titre de la dotation  
Cantonale d'Aménagement  
2024

**ABSENTS :** Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Jérôme BOUERI, Michel BRAUN.

**ONT DONNÉ POUVOIR :** Herbert WOLFERS à Sébastien OLHARAN, Jérôme BOUERI à Audrey ROSSI, Michel BRAUN à André IPERT.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Paul REY

Rapporteur : Daniel GIORDAN

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Daniel GIORDAN, 2<sup>ème</sup> Adjoint.

Monsieur Daniel GIORDAN propose le programme des travaux de voirie pour l'année 2024 :

TRAVAUX	MONTANT HT
ROUTE DE CIAUS – Eaux pluviales	13 493 €
ROUTE DE BOURGEMO – Soutènement	35 890 €
ROUTE SAINT-PIERRE – Trottoir	14 175 €
IMPASSE DES MIMOSAS – Enrobé	7 890 €
PISTE DE PRAGHIOU – Soutènement	6 702 €
NOTRE DAME DES GRÂCES – Soutènement	14 795 €
PIENE-HAUTE ET ROUTE DE BURDANCHE – Création de 2 éclairages publics	7 055 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>100 000 €</b>

Le plan de financement est le suivant :

Montant HT des travaux	100 000 € HT
Subvention sollicitée au titre de la Dotation cantonale 2024	80 000 €
Autofinancement	20 000 € + TVA

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**APPROUVE** le programme des travaux de voirie pour l'année 2024.

**DEMANDE** la part de subvention du Conseil Départemental au titre de la Dotation Cantonale à hauteur de 80 %.

**AUTORISE Monsieur le Maire** à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de ce programme.

**DIT** que le programme est inscrit dans le Budget Primitif 2024 sous une opération individualisée en section d'investissement.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance

Paul REY

Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication  
et transmission en Préfecture le



Maire

Sébastien OLHARAN